



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CEJEN

Centre d'études juridiques
et économiques du numérique

COLLOQUE
ANNUEL

LE NUMÉRIQUE BOUSCULANT LE DROIT DE LA MUSIQUE

jeudi 10 novembre 2022
8h45 > 17h00

Inscriptions avant le 30 octobre 2022
sophie.rose.gesret@gmail.com



assas-universite.fr

Centre Panthéon
Salle des Conseils, esc. M, 2^d étage
12 place du Panthéon 75005 Paris

LE NUMÉRIQUE BOUSCULANT LE DROIT DE LA MUSIQUE

Cela fait certes assez longtemps que le numérique est utilisé en musique : le CD pour sa commercialisation et le *peer to peer* pour l'échange gratuit de fichiers en sont des exemples. Mais aujourd'hui, l'on constate que le numérique sert de plus en plus à sa création et à sa diffusion par les réseaux : auto-producteurs et *sampling* deviennent courants ; et la diffusion par le biais de plateformes dépasse la distribution sur des supports. Quelles conclusions juridiques faut-il en tirer ?

08 h 45 **Accueil des participants – Petit déjeuner**

09 h 15 **Début des travaux – Présentation du CEJEN**

par Jérôme PASSA, professeur à l'université Paris Panthéon-Assas, directeur du CEJEN

Introduction du colloque

par Jérôme HUET, professeur émérite de l'université Paris Panthéon-Assas

LA CRÉATION NUMÉRIQUE DE LA MUSIQUE

Président : Jérôme HUET

LES NOUVEAUX CRÉATEURS

Auto-producteur et *Beatmaker*

par Bertrand LAUSINOTTE, avocat à la Cour, musicien

L'usage et l'encadrement du *sampling*

par Thomas CORDÉ, master Droit des nouvelles technologies, musicien

L'intelligence artificielle en musique

par Alexandra BENSAMOUN, professeure de droit à l'université Paris-Saclay

10 h 30 **Débats – Pause**

LA RÉMUNÉRATION DES CRÉATEURS

Le versement des droits d'auteur

par Jérôme GAUCHER, SACEM, direction juridique

Le versement des droits voisins, la non-application de l'article L214-1 CPI et les relations contractuelles

par Stéphanie MAURY, avocate à la Cour

12 h 15 **Fin des travaux - Déjeuner libre**

14 h 30 **Reprise des travaux**

LA CIRCULATION NUMÉRIQUE DE LA MUSIQUE

Président : Matthieu CHAUBAUD

LE PASSAGE PAR LES INTERMÉDIAIRES

Le rôle de l'éditeur

par Matthieu CHAUBAUD, master Droit de la communication,
MBA administration des entreprises, directeur juridique et administratif
à PEERMUSIC France

Le rôle du label et du distributeur

par Martin BENECH, master Droit des nouvelles technologies,
directeur artistique, musicien

Le rôle des plateformes

par Loïc FOUQUET, avocat à la cour, mandataire d'auteurs et d'artistes

La concurrence dans la musique numérique

par Céline COHEN, avocate à la Cour, LDEIS Avocats

LES POSSIBILITÉS DE L'AVENIR

Nouvelles modalités numériques, *blockchain*, Web3.0, NFT

par Vincent VARET, avocat à la Cour, cabinet Pres-Varet-Killy,
professeur associé à l'université Paris Panthéon-Assas

Les réformes envisageables

par Jérôme HUET, professeur émérite de l'université Paris Panthéon-Assas

17 h 00 **Conclusion**

par Fabrice ABSIL, agrégateur et directeur de ABSILONE technologies, éditeur

Fin des travaux



© iStock

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu

Université Paris Panthéon-Assas
12 place du Panthéon 75005 Paris
Salle des conseils, 2^e étage

Transports

RER B Luxembourg – Métro 7 et 10

Parking public

Soufflot

Organisation, inscriptions et demandes d'attestation de présence

Sophie-Rose Gesret, sophie.rose.gesret@gmail.com

Répondre avant le 30 octobre 2022 à l'aide du bulletin d'inscription joint, afin que votre inscription soit prise en compte.

Nombre de places très limité.

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.

Avec le concours des étudiants de l'Association des anciens DMI (AADMI), de l'AFDIT, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), des Affiches parisiennes, de la revue Communication-commerce électronique, la Semaine Juridique Édition Générale et Droit des affaires (Lexisnexis), de la revue Expertise, des éditions Lextenso, des éditions Dalloz, le Journal Spécial des Sociétés, de l'AFCDP.